

<https://enseignants.se-unsa.org/AG-de-l-UNSS-changements-en-perspective>



AG de l'UNSS : changements en perspective...

- Je suis... - Prof d'EPS - Sport scolaire -

Date de mise en ligne : mercredi 29 janvier 2020

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Ce 28 janvier 2020 s'est tenue l'assemblée générale de l'UNSS ayant pour objectifs principaux le vote du rapport général 2018-2019, du budget prévisionnel 2020 et de la modification des statuts liée à la fusion des inspections générales.

En préambule de cette AG, le SE-Unsa a tenu à rappeler par sa déclaration liminaire (lire en pièce jointe ci-dessous) la gravité du contexte social et professionnel (réforme du lycée GT, carte scolaire, retraites/revalorisation, ...). Il a également demandé au ministre de l'Éducation nationale une réelle visibilité et lisibilité de son soutien au sport scolaire, plus souvent utilisé comme vitrine dans les propos ou les projets affichés du gouvernement qu'activé comme levier essentiel des politiques éducatives.

La directrice nationale de l'UNSS, Nathalie Costantini, a explicité au cours de cette AG que dans le cadre de la mise en place de l'ANS (Agence nationale du sport) créée en avril 2019, des règles de financement changeaient. Les subventions de l'ex CNDS (Centre national pour le développement du sport) perçues par les services régionaux et départementaux de l'UNSS deviennent désormais des crédits directement versés aux associations sportives par l'ANS sur la base d'indicateurs que l'UNSS fournira (ex : AS en difficulté financière, AS des DOM, ...).

Ce nouveau cadre prenant effet dès 2020, les premiers crédits seront versés aux AS dès le mois de juillet prochain.

Rapport général 2018-2019

Nathalie Costantini a présenté le bilan des actions de l'UNSS sur l'année écoulée 2018-2019 :

- L'UNSS et son fonctionnement
- Le sport scolaire en mouvement (licenciés, offre sportive, AS, sections sportives, évènements, ...)
- Les actions en faveur du développement de l'UNSS (la pratique des filles, la politique de la ville, le handicap, la formation, le sport en Europe et dans le monde, le développement durable, la santé)
- La visibilité et l'image de l'UNSS (communication, réseaux sociaux, partenaires)

Le rapport général 2018-2019 a été approuvé à la majorité.

Budget 2020

L'analyse du Budget 2020 a fait état d'évolutions depuis le conseil d'administration de décembre 2019, sont à noter :

- une stabilité des subventions des ministères et des collectivités territoriales
- une baisse de la subvention des partenaires liée au non renouvellement d'Orangina
- une nouvelle baisse du budget de fonctionnement notamment de la direction nationale
- un réajustement à la hausse des coûts liés à la communication et à la promotion
- un réajustement du budget alloué à la formation notamment en raison d'une augmentation projetée pour la formation des VP parents et élèves mais aussi d'un constat de surbudgétisation de la formation initiale des cadres UNSS
- une stabilité de l'enveloppe allouée au fonds de solidarité

Aucune augmentation du contrat licence n'aura lieu en 2020.

Le SE-Unsa a noté positivement le maintien des subventions des collectivités territoriales. Il a rappelé que malgré des efforts notables de l'UNSS en matière de réduction des coûts de fonctionnement, il y aura un seuil des dépenses en-deçà duquel il sera impossible de descendre, de la même façon que les subventions ministérielles comme des collectivités territoriales ne sont lucidement pas extensibles.

Le SE-Unsa a rappelé que la variable des partenaires jouait un rôle important et déterminant.

La directrice nationale a répondu être en attente de réponses de nouveaux partenaires.

Ce budget 2020 a été adopté à la majorité.

Modification des statuts de l'UNSS

En raison de la naissance de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR) issue de la fusion des inspections générales de l'Éducation nationale (IGEN), de l'Administration de l'Éducation nationale et de la recherche (IGAENR), des Bibliothèques (IGB) et de la Jeunesse et des Sports (IGJS), les statuts de l'UNSS doivent évoluer.

La fusion ayant été actée en comité technique ministériel, le nom de cette nouvelle inspection doit intégrer les articles 10 et 11 respectivement relatifs à la composition de l'assemblée générale et du conseil d'administration.

Cette modification a été adoptée à la majorité.

Informations diverses

La DGRH s'est exprimée durant cette AG pour apporter des précisions quant aux cadres UNSS affectés à titre provisoire.

Afin d'éviter au maximum que des collègues se retrouvent dans cette situation très instable, la DGRH s'est engagée à une gestion prévisionnelle plus fine des postes vacants pour une publication au BO plus juste et ce, en travaillant plus étroitement avec les académies, elle s'est aussi engagée à suivre de façon individualisée chacun des collègues concernés pour leur permettre d'être affectés à terme à titre définitif.

Si vous souhaitez réagir, faire des propositions sur tous ces éléments de l'UNSS, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse eps@se-unsa.org